



**ENGAGÉ-ES
AU QUOTIDIEN**

Défendre les services publics

Le délabrement actuel des services publics, engendré par les politiques d'austérité budgétaires de l'État depuis une quinzaine d'années, renforce les inégalités sociales et met en danger la population. Pourtant, c'est de plus en plus de services publics dont notre pays a besoin, en particulier pour assurer la nécessaire transition écologique vers un modèle de société respectueux de l'environnement et la protection des populations face aux conséquences des changements climatiques déjà à l'œuvre. Il en est de même pour assurer la santé de la population, son accès aux soins sur tout le territoire national et une véritable politique de prévention. Il est donc nécessaire d'obtenir rapidement un changement radical des politiques en matière de services publics.

La commission actif-ves-retraité-es du SNES-FSU académique organise un

**colloque ouvert à toutes et tous
avec des représentant·es de la FSU et d'autres organisations
syndicales autour de deux tables-rondes principales :**

- la santé :

avec la participation de Christophe Prudhomme, médecin urgentiste CGT au SAMU 93 et porte-parole de l'AMUF (Association des médecins urgentistes de France), des syndicalistes CGT santé et action sociale 38 et Sud Santé et sociaux 38 et des membres du collectif d'usagers du GHM (Groupe Mutualiste de Grenoble) ;

- l'énergie :

avec la participation d'un membre du secteur «services publics alternatives écologie» de la FSU nationale, des membres de la CGT et Solidaires (en attente de confirmation).

Ces deux secteurs, vitaux pour l'ensemble de la population (comme tous les autres !) ont subi des politiques dramatiques. Ce colloque a pour objectif de partager nos expériences syndicales, de développer le travail et les combats en commun autour des services publics et de la Fonction publique, à l'heure où le gouvernement s'attaque encore et toujours à notre conception de la Fonction publique.

**Le colloque se déroulera
le mardi 11 juin 2024 de 9h à 17h
au lycée Mounier de Grenoble**

Ce colloque se déroulera sous la forme d'un stage syndical labellisé par la FSU. Pour être de droit, l'autorisation d'absence pour congé de formation syndicale doit être déposée **au plus tard le 11 mai 2024.**

Modèle de demande d'autorisation d'absence, inscription sur grenoble.snes.edu

Colloque le 11 juin